

L'association pour l'insertion sociale a 50 ans

Elle a démarré à une époque où l'urgence était moins criante qu'aujourd'hui. L'association pour l'insertion sociale (AIS-35) vient de fêter ses 50 ans, un livre à l'appui.

Septembre 1966. Rennes continue de se moderniser. La vieille rue de Brest, synonyme de misère sociale, a disparu. Les HLM poussent dans les quartiers. Citroën se développe. Mais il y a toujours des laissés-pour-compte.

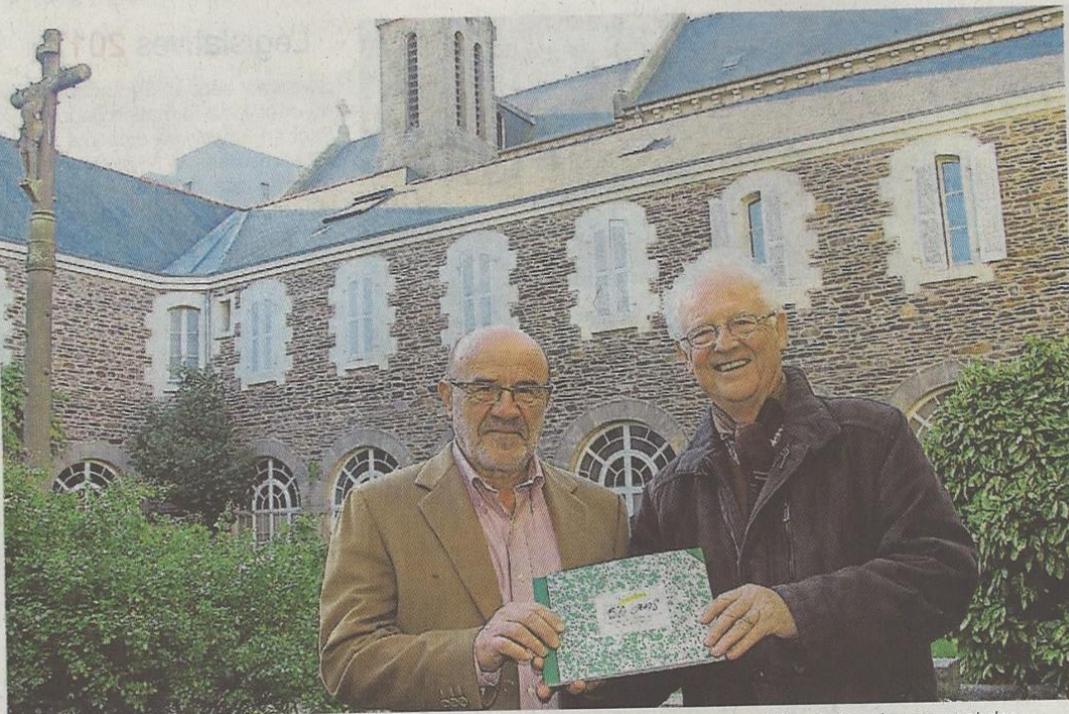
Une « association d'aide aux indigents sans domicile » naît. Elle a pour but de « **secourir les vagabonds, sans domicile, sans travail, sans famille** ». Elle est présidée par Yves Malefant, une grande figure de l'action sociale.

Six ans plus tard, le foyer Adsao (revivre en breton) voit le jour au 43, rue de Redon, dans l'ancien couvent des Franciscains. Il est agréé par l'État pour recevoir les vagabonds, les personnes sortant de prison, les personnes sortant d'un établissement hospitalier ou de cure se trouvant sans logement, sans travail, mais susceptible de bénéficier d'une réadaptation sociale.

À la tête de ce foyer, un autre pionnier de l'action sociale, Lionel Sonnet, prêtre franciscain au charisme exceptionnel. En 1975, l'association prend son nom d'aujourd'hui, AIS : association pour l'insertion sociale.

250 salariés

Cinquante ans après, que de chemin parcouru, retracé par Bernard Leguen, président de l'association, lors de la célébration du cinquantenaire, la semaine dernière, en présence du ministre Jean-Yves Le Drian et de l'ancien ministre Pierre Méhaignerie. « **L'AIS compte trois centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS) et trois maisons-relais à Rennes, Vitré et Redon. Elle gère aussi deux antennes du service intégré d'accueil et d'orienta-**



Albert Le Palud, futur président de l'AIS et Bernard Leguen, président sortant, dans le cloître de l'ancien couvent des Franciscains reconverti depuis 44 ans en foyer d'insertion sociale.

tion, ainsi que des accompagnements sociaux liés au logement. »

Sur le plan insertion par l'activité économique, l'AIS gère un chantier et des ateliers d'adaptation à la vie active. Elle intervient, sur le plan socio-judiciaire, pour l'aide aux victimes d'infraction pénale, mais aussi pour les alternatives et aménagements de peines, les enquêtes sociales et de personnalité, la médiation pénale.

L'association assure également des stages de citoyenneté, adressés aux auteurs de violence.

L'AIS dispose aussi d'un service de haltes-soins santé et d'une maison de retraite. 250 salariés (dont une partie en insertion) travaillent à l'AIS. 600 personnes majeures, environ, en grandes difficultés sociales, sont suivies.

Bernard Leguen s'apprête à passer le relais à Albert Le Palud, au premier janvier 2017. En quinze ans de présidence, Bernard Leguen déclare avoir « **mieux appris ce que veulent dire les mots solidarité, partage, écoute et cette expression : comp-**

ter sur quelqu'un et compter pour quelqu'un ».

Éric CHOPIN.

1966-2016, 50 ans au cœur de l'action sociale en Ille-et-Vilaine, ouvrage collectif coordonné par Pierre-Marie Davoleau, rédigé par Tugdual Ruellan, illustré et mis en page par Arnaud Goisque. 100 pages. 15 €. Disponible à l'AIS, 40, rue Surcouf, Rennes. tél. 02 99 67 39 14.